

# Procédure d'inscription des patients sur la liste d'attente de greffe rénale et bilan pré-transplantation rénale

MAJ avril 2022

## 1) Quand ?

- AVANT le stade terminal et la mise en dialyse +++ quand le malade est suivi à Tenon
- A envisager dès que le DFG < 20ml/ml
- Pendant l'hospitalisation si l'IR est découverte à un stade avancé

**2) Quels examens faire ?** Voir annexe 1 pour inscription sur la liste d'attente. La procédure en cas de donneur vivant est spécifique (voir annexe2).

Un malade ne peut pas être inscrit sur la liste d'attente si les groupes HLA n'ont pas été demandés.

**3) Consultation avec la Dre Nacera Ouali ou la Pre Hélène François ou Dr Luque** pour INFORMATION et INSCRIPTION sur la liste d'attente. L'information est une étape importante pour parler des avantages mais aussi des risques de la greffe. Un formulaire écrit leur est remis à cette occasion (annexe 3), ainsi qu'une brochure complète sur la greffe et le suivi.

En cas de possibilité de donneur vivant, le donneur potentiel et le receveur peuvent être adressés ensemble à cette consultation.

**4) Suivi du patient déjà inscrit sur la liste d'attente :** Ce malade est en permanence « en pré-opératoire » ! car il peut être appelé à tout moment.

- **signaler** chaque événement médical qui empêche la greffe, au moins temporairement. Le malade sera mis en contre-indication temporaire.
- **vérifier** une fois par an au moins l'état cardiaque : consultation cardiaque, ECG, échocardiographie ;
- **envoyer** régulièrement un sérum pour recherche d'anticorps anti-HLA (tous les 3 mois pour les patients immunisés, tous les 6 mois ou tous les ans pour les malades naïfs)
- **rechercher** systématiquement des AC anti-HLA si le malade doit être transfusé (à J15 et J30) et nous en informer
- **adresser** le patient une fois par an en consultation pré-transplantation au Dre Ouali ou au Pre François.